

LA RECHERCHE SUR LA JEUNESSE : ÉLÉMENTS ESSENTIELS



Partenariat jeunesse

Partenariat entre la Commission européenne
et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Les vues exprimées dans cette publication, commandée dans le cadre du Partenariat jeunesse Union européenne-Conseil de l'Europe, sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle de l'une ou l'autre des institutions partenaires, de leurs États membres ou des organisations coopérant avec elles.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.

Couverture et mise en page: Service de la production des documents et publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Photos : © Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, et Shutterstock

Auteures: Sladjana Petkovic, Alena Ignatovich, Marina Galstyan.
Contributeurs: Gary Pollock, Adina Serban, Maria-Carmen Pantea.

Coordination:
Davide Capecchi, Lali Bouché

© Conseil de l'Europe et Commission européenne, novembre 2020
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe



” Chers lecteurs,

Nous sommes heureux de vous présenter « La recherche sur la jeunesse : éléments essentiels ». Ce document succinct vise à aider le lecteur à mieux comprendre et à saisir immédiatement l'objet, la portée et l'utilité de la recherche sur la jeunesse. Il décrit également comment les divers acteurs du secteur de la jeunesse, et au-delà, peuvent tirer parti de la recherche dans ce domaine. Il n'a pas vocation à dresser un état des lieux de la recherche contemporaine sur la jeunesse, ni à présenter des projets dans ce domaine, mais s'attache à répondre tout particulièrement aux questions suivantes :

- ▶ Qu'entend-on par « recherche sur la jeunesse » ?
- ▶ Comment définir la « jeunesse » ?
- ▶ Quelles sont les influences théoriques dans le domaine de la recherche sur la jeunesse ?
- ▶ Pourquoi avons-nous besoin de la recherche sur la jeunesse ?
- ▶ Quels sont les principaux types et méthodologies de recherche sur la jeunesse ?
- ▶ En quoi consiste la recherche participative sur la jeunesse ?
- ▶ Quelle est la relation entre la recherche sur la jeunesse et l'élaboration de politiques ?
- ▶ Quels sont les aspects éthiques à prendre en compte dans le cadre de la recherche sur la jeunesse ?
- ▶ Quelle est la vision du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de recherche sur la jeunesse ?
- ▶ Quels sont les défis actuels posés à la recherche sur la jeunesse en Europe ?

Les premiers paragraphes sont brefs et incisifs, tandis que les suivants sont plus spécifiques, tout en étant concis. Ce texte vise à guider le lecteur à travers un processus de découverte court, progressif et, nous l'espérons, stimulant.

Bonne lecture !



Qu'entend-on par « recherche sur la jeunesse » ?

La recherche sur la jeunesse est un secteur multidisciplinaire de la recherche scientifique sur la situation des jeunes qui fait appel à des perspectives sociales, psychologiques, économiques, politiques et culturelles. La « jeunesse » est une phase temporaire du cycle de vie d'une personne, mais elle constitue également une catégorie démographique permanente aux caractéristiques particulières et uniques, qui mérite en tant que telle une étude à part entière. D'où l'importance de la recherche sur la jeunesse. Bien qu'il existe de nombreux points de vue sur la jeunesse, les spécialistes remettent en question l'idée selon laquelle les jeunes sont des « adultes en devenir ». En revanche, la plupart des chercheurs abordent les jeunes tels qu'ils sont, et non tels qu'ils seront, en termes d'identité sociale, de culture et de relations avec les principales structures sociales : la famille, l'école, le marché de l'emploi, la politique, les médias, le marché, les religions, etc.

La recherche sur la jeunesse était à l'origine presque entièrement axée sur certains problèmes associés aux jeunes, comme la criminalité et le chômage. Alors qu'un volet particulier de la recherche continue de mettre l'accent sur « la jeunesse en tant que problème », cette approche a été largement supplantée par un programme qui aspire à une compréhension globale des expériences, des rôles, des relations, du pouvoir et du processus de transition des jeunes au sein de la société. Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont tous deux soutenu le développement de la recherche dans le domaine de la jeunesse, par le biais notamment du Partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe qui a vu le jour en 1998 et qui encourage fortement l'établissement d'une relation étroite avec les politiques et le milieu de pratique en la matière.

Comment définir la « jeunesse » ?

La jeunesse est souvent perçue comme une phase de transition vers une vie autonome : de l'apprentissage au travail, de la dépendance à l'autonomie, etc. Ce concept n'est en fait qu'une construction sociale, à savoir qu'il ne s'agit pas de quelque chose de fixe et défini, mais plutôt d'une notion créée et appréhendée chaque fois qu'elle est employée. Ce que nous entendons par « jeunesse » varie dans le temps et dans l'espace ; différentes sociétés ont défini la « jeunesse » de manière très hétéroclite. Il suffit de prendre comme exemple l'âge auquel, selon les pays, certaines activités deviennent légales comme voter, consommer de l'alcool, avoir des relations sexuelles consenties, être jugé pénalement responsable, et ainsi de suite. Aujourd'hui en Europe, c'est souvent la tranche d'âge des 15 à 29 ans qui sert à définir la jeunesse. Dans le cadre du programme Erasmus+ de l'Union européenne, diverses possibilités sont offertes aux jeunes de 13 à 30 ans. La plupart des activités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe sont ouvertes aux jeunes de 18 à 30 ans, sauf exceptions dûment justifiées. À des fins statistiques, l'ONU définit la jeunesse comme le groupe d'âge des 15 à 24 ans.



Pourquoi avons-nous besoin de la recherche sur la jeunesse ?

Premièrement, les jeunes sont une composante importante de nos sociétés et nous avons l'obligation éthique de comprendre leur réalité de façon systématique. Deuxièmement, pour appréhender le changement social au sens large, il importe de savoir comment les jeunes contribuent à la transformation de la société et en quoi les circonstances extérieures influencent leur vie. Troisièmement, lors de l'élaboration de politiques, d'interventions, de programmes, de projets, d'activités, etc., les professionnels ont besoin de savoir si ce qui est fait est susceptible d'être utile, et, si oui, dans quelle mesure. Ce degré d'utilité peut ensuite faire l'objet d'un suivi afin d'illustrer l'impact. Sans pour autant être naïfs quant à la manière dont les interventions politiques et pratiques sont réellement façonnées, nous soutenons que des données factuelles solides sur les jeunes et émanant d'eux constituent une meilleure base que l'idéologie ou l'intuition.

Influences théoriques dans le domaine de la recherche sur la jeunesse

La recherche sur la jeunesse est un domaine réellement multidisciplinaire : la psychologie, la sociologie, les sciences politiques, la politique sociale, les études culturelles et sur le genre, l'anthropologie et la pédagogie ont toutes contribué d'une manière ou d'une autre à son développement. Elle est étayée par une myriade de théories et d'approches, dont certaines sont énumérées ici pour vous permettre d'approfondir vos connaissances. Les premières théories psychologiques tendaient à mettre l'accent sur le développement de l'enfant, mais elles avançaient aussi des idées sur les étapes qui jalonnent le cours de la vie au-delà de l'enfance. Des approches plus récentes se sont davantage intéressées à l'individualisation, au risque, à la résilience et à l'action. À titre d'exemple, les théories sociologiques de Beck et Giddens ont eu une influence notable sur les études consacrées à la jeunesse.



Quels sont les principaux types de recherche qui influencent l'élaboration des politiques ?

La recherche peut se fonder sur des connaissances recueillies grâce à l'observation directe et à l'interaction humaine : on parle alors de recherche empirique primaire. Elle peut aussi reposer sur l'analyse de divers textes et est qualifiée dans ce cas de recherche secondaire. Dans les réponses aux questions posées par les décideurs quant aux effets des interventions politiques, les résultats sont souvent désignés par les termes évaluation, suivi ou étude d'impact.

Les recherches ont pour but d'informer les décideurs sur ce qui fonctionne, ce qui semble prometteur et ce qui ne fonctionne pas. En d'autres termes, chaque sujet de recherche peut être abordé de diverses façons et il importe de comprendre l'utilisation et les limites des données recueillies. Les chercheurs ont souvent une préférence pour un type particulier d'éléments probants et se spécialiseront dans une méthode bien précise. Les méthodologies telles que les enquêtes par questionnaire, les groupes de discussion, les entretiens semi-structurés sont autant de moyens légitimes de collecter des données qui peuvent toutes nous aider à comprendre les questions relatives à la jeunesse. Chaque méthode produit une forme de données différente (en clair, des statistiques par opposition à des citations), et a tendance par conséquent à traiter de thèmes de recherche différents. Cependant, chacune fournit un résultat fondé sur des données factuelles. On dit aussi parfois qu'il « repose sur des données probantes », ou qu'il est « fondé sur la recherche », « étayé par des éléments de preuve » ou encore « fondé sur les connaissances ».



■ La recherche sur la jeunesse se caractérise par des traditions méthodologiques quantitatives et qualitatives.

■ La recherche quantitative s'emploie souvent à vérifier des hypothèses prédéfinies. La collecte des données intervient après une préparation minutieuse et la mise à l'essai des outils choisis, par exemple un questionnaire. La recherche quantitative fournit des informations numériques et, quand elle est menée d'une manière spécifique, produit des résultats susceptibles d'être généralisés à l'ensemble de la population, au-delà du groupe de personnes ayant répondu aux questions. Il est par ailleurs possible de procéder à des recherches quantitatives sur des données préexistantes qui sont recueillies à des fins administratives, notamment celles sur les résultats scolaires, la santé et les impôts. Les autorités nationales ont coutume de collecter de telles données, qui sont de plus en plus utilisées par les chercheurs et sont parfois également liées à celles d'autres enquêtes. Enfin, le domaine en plein essor des « mégadonnées » fait appel à de vastes corpus de données, générés par des processus tels que les médias sociaux ou les enregistrements géocodés (par exemple sur la criminalité), et à des modèles mathématiques complexes pour analyser les données et dégager les tendances.

■ La recherche qualitative est souvent de nature exploratoire et génère des hypothèses; elle a tendance à être plus ouverte aux constatations non prévues que la recherche par enquête. Sa conception peut être interactive: la collecte de données et leur interprétation sont souvent des processus simultanés qui peuvent s'influencer mutuellement. Cependant, un plan de recherche qualitative ne saurait servir d'excuse à une structure lacunaire ou à la confirmation d'idées préexistantes. Les chercheurs se doivent de repérer leurs préjugés et d'en prendre conscience, à savoir les idées préconçues que nous avons tous et qui déterminent, à notre insu, notre façon de penser et le regard que nous portons sur le monde. Il leur faut chercher activement des moyens d'éliminer les préjugés dans le cadre de leur travail de terrain.



■ Certaines méthodes qualitatives de collecte de données susceptibles d'être également utilisées dans la recherche sur la jeunesse sont présentées ci-dessous.

- ▶ **Les entretiens** constituent un type particulier de conversation avec une ou deux personnes (entretiens en binôme) qui ont une finalité, une structure et un cadre temporel prédéfinis. Il peut s'agir d'entretiens semi-structurés autour d'une série de questions ou de thèmes établis à l'avance, ou d'entretiens plus ouverts et libres.
- ▶ **Les groupes de discussion** sont des débats organisés entre un nombre limité de personnes. Ils permettent aux chercheurs d'étudier la manière dont les membres d'un groupe appréhendent une question, l'éventail des opinions et des idées ainsi que les incohérences et les divergences de vues au sein d'une communauté donnée, en ce qui concerne ses croyances, expériences et pratiques. La composition d'un groupe de discussion repose souvent sur un ensemble commun de caractéristiques des membres (âge, sexe, classe sociale, etc.), ce qui peut contribuer à réduire la diversité. Les études de cas sont des descriptions approfondies d'un processus, d'une expérience ou d'une structure au niveau d'une seule et même organisation ou communauté. Elles font généralement appel à une combinaison de techniques de collecte de données quantitatives et qualitatives pour répondre à un panachage de questions de type « quoi » et « pourquoi ».
- ▶ **Les études de cas** sont des descriptions approfondies d'un processus, d'une expérience ou d'une structure au niveau d'une seule et même organisation ou communauté. Elles font généralement appel à une combinaison de techniques de collecte de données quantitatives et qualitatives pour répondre à un panachage de questions de type « quoi » et « pourquoi ».

■ En présence d'un grand volume de données, les logiciels peuvent faciliter l'analyse. Mais quelle que soit l'utilité des outils choisis, les logiciels ne fournissent pas eux-mêmes une interprétation. Dans la recherche qualitative, le chercheur reste « l'instrument principal ».

■ Aucune méthode ne saurait à elle seule garantir la qualité. Il convient de décrire soigneusement, dans l'analyse, les modèles de recherches qualitatives et quantitatives pour veiller à ce que les lecteurs puissent bien comprendre le pourquoi et le comment de la démarche, et, dans certains cas, pour reproduire éventuellement la recherche. Tout rapport de recherche comprend une rubrique obligatoire faisant mention des limites de l'exercice et répondant à la question suivante : en quoi notre interprétation pourrait-elle être erronée ?



La recherche participative

Dans bien des cas, et après avoir mené une analyse précise des possibilités et des risques associés à un tel choix, les spécialistes du domaine de la jeunesse peuvent opter pour la recherche participative. L'objectif est de donner aux jeunes les moyens de participer activement à toutes les phases du processus de recherche. Celui-ci vise d'abord à identifier les problèmes auxquels une communauté est confrontée, leurs racines et leurs causes, puis à définir les changements que le projet de recherche voudrait induire. Grâce à une conduite impartiale, les participants prendront progressivement le contrôle du programme de recherche, détermineront les questions y afférentes et choisiront les méthodes les plus appropriées, comme la recherche-action participative, la photovoix (prise de photos), le récit, le théâtre participatif ou certains éléments du théâtre social. En outre, grâce à la formation et au soutien d'une équipe de chercheurs, les participants peuvent apprendre à analyser les données recueillies et à rédiger les conclusions du processus de recherche. Ces conclusions seront utiles lorsqu'il s'agira d'approcher différentes parties prenantes – pouvoirs publics, autres membres de la communauté, etc. – pour solliciter leur appui au processus de changement planifié.

Suivi et évaluation des politiques et pratiques en matière de jeunesse

Le suivi et l'évaluation sont des processus fondés sur la recherche qui permettent d'apprécier la mise en œuvre des programmes ainsi que les buts et objectifs politiques. Alors que le suivi est un processus continu visant à garantir une bonne application des politiques et pratiques en matière de jeunesse, l'évaluation est généralement menée à différentes phases spécifiques.

■ Les **évaluations *ex ante*** interviennent au tout début d'un processus et analysent ses effets escomptés dans le but d'optimiser sa mise en œuvre.

■ L'**évaluation à mi-parcours** devrait, de préférence, être réalisée par une équipe d'experts extérieurs, qui appréciera l'état d'avancement du processus. Une telle évaluation peut être l'occasion de recommander, le cas échéant, des ajustements ou une révision des objectifs en fonction des enseignements tirés de l'expérience ou de facteurs externes.

■ Une **évaluation finale** consiste en une appréciation indépendante, qui doit être effectuée par une équipe d'experts extérieurs. Elle a pour finalité d'évaluer l'atteinte des buts et objectifs du processus.

■ Les pouvoirs publics élaborent souvent des stratégies nationales en faveur de la jeunesse, qui sont fondées sur des **évaluations *ex ante*** et qui intègrent des fonctions de suivi, d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale.

■ Une **étude d'impact** évalue les effets des politiques de jeunesse et des structures et services dans ce domaine. Elle permet de tirer des conclusions sur la situation réelle du secteur de la jeunesse dans un pays ou un territoire donné et peut fournir des recommandations concrètes d'amélioration.

■ On peut également avoir recours à la **recherche expérimentale et aux essais contrôlés randomisés** (ou essais contrôlés aléatoires) pour évaluer les interventions politiques.



Éthique

Les questions d'éthique sont étroitement liées à la protection des données et au consentement éclairé, ce qui signifie que les participants aux projets de recherche doivent être correctement et suffisamment informés de la portée et des effets de l'enquête¹ et de leur contribution, ainsi que de leur possibilité de se retirer du processus. Les principes éthiques devraient être intégrés à l'ensemble du processus de recherche, depuis le choix du thème et des questions abordées jusqu'aux décisions relatives aux méthodes, à l'interprétation et à l'utilisation des résultats. La réalisation de recherches auprès de groupes défavorisés, y compris les enfants, les minorités et les jeunes handicapés, pose d'importants problèmes éthiques. Malgré leur prétendue objectivité, les chercheurs ne parviennent pas toujours à faire fi, dans le cadre des études, de leurs expériences, idées, a priori et philosophies personnelles, que nous avons présentés précédemment comme des préjugés. Il y a lieu de reconnaître et d'atténuer les préjugés de la recherche. La prévention de tout manquement à l'intégrité de la recherche fait également partie des considérations éthiques, ce qui suppose en particulier de prévenir la fabrication de données, la falsification de document et le plagiat, c'est-à-dire l'utilisation du travail d'autrui sans en mentionner l'auteur.

1. Modèles de formulaire de consentement éclairé, [www.who.int/rpc/research_ethics/informed_consent/](http://www.who.int/rpc/research_ethics/informed_consent/en/) en/, consulté le 29/01/2019.

Niveau européen : contexte et pertinence politiques

Le Conseil de l'Europe a formellement identifié la nécessité de mener des travaux de recherche sur la jeunesse dans la Directive n° 265 de l'Assemblée parlementaire de 1967. Il a rappelé le rôle de la recherche sur la jeunesse en tant qu'élément principal de l'approche du secteur jeunesse pour mieux connaître la situation des jeunes en Europe dans la Déclaration sur « L'avenir de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe: Agenda 2020 »², et la Résolution CM/Res(2008)23 du Comité des Ministres sur la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe³. L'Organisation promeut des politiques de jeunesse fondées sur des connaissances et encourage la coopération entre décideurs politiques, praticiens et chercheurs dans le domaine de la jeunesse.

La Commission européenne a fait d'une « meilleure connaissance du domaine de la jeunesse » l'une des quatre priorités thématiques de son Livre blanc « Un nouvel élan pour la jeunesse européenne »⁴, adopté en 2001, qui avait entre autres objectifs l'amélioration de la connaissance des questions liées à la jeunesse par l'apprentissage par les pairs et la coopération entre les États membres de l'UE. L'importance d'une meilleure connaissance de la jeunesse a été réaffirmée par la « Stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser »⁵ pour la période 2010-2018, lorsque les premiers rapports de l'UE sur la jeunesse ont été publiés. La Résolution sur la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027⁶ reconnaît également que l'élaboration de politiques et le renforcement des connaissances dans le domaine de la jeunesse sur la base de données probantes constituent des mesures utiles pour mettre en œuvre la stratégie.

Le rôle du Partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe, s'agissant de la connaissance du domaine de la jeunesse, trouve son origine dans l'accord en matière de recherche, conclu en 2003 entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. Le partenariat susmentionné a désormais entre autres objectifs spécifiques et permanents une « meilleure connaissance » de la jeunesse, axée sur la collecte et l'analyse de données relatives aux jeunes, l'utilisation des connaissances pour contribuer à l'amélioration des politiques et pratiques dans ce domaine et à leur mise à disposition en ligne ainsi que dans le cadre des publications de la Série « Youth Knowledge » consacrées à la recherche.

-
2. <https://www.coe.int/fr/web/youth/agenda-2020>.
 3. https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805b0692.
 4. COM (2001) 681, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=LEGISSUM%3Ac11055>.
 5. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=CELEX:52009DC0200&from=fr>.
 6. <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14080-2018-INIT/fr/pdf>.



Défis et questions en suspens

Plusieurs réseaux et organisations s'emploient à créer un espace européen de recherche sur la jeunesse, par le biais d'interventions directes ou par la mise en réseau de projets : depuis le Partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe précité⁷, à l'Association européenne de sociologie et son groupe « RN30 – Youth & Generation »⁸, en passant par l'Association internationale de sociologie et son comité de recherche « RC34 Sociology of Youth »⁹, et le réseau RAY – Research-based Analysis and Monitoring of Erasmus+: Youth in Action Programme (Analyse et suivi fondés sur la recherche du programme Erasmus+: Jeunesse en action)¹⁰. Sachant que la plupart des chercheurs travaillant dans le domaine de la jeunesse continuent d'œuvrer au niveau national ou local, il est important d'inviter en particulier, mais pas uniquement, la jeune génération de spécialistes à prendre part au dialogue à l'échelon européen. Une telle démarche est susceptible de motiver les chercheurs d'Europe centrale, de l'Est et du Sud où la recherche sur la jeunesse est une discipline nouvelle, sous-financée ou limitée par des possibilités restreintes en termes de coopération internationale.

Les milieux de la politique et de la pratique en matière de jeunesse en Europe ont de plus en plus conscience de l'importance d'adopter une approche fondée sur les connaissances et de la nécessité de mener des recherches solides pour soutenir les décisions et évaluer la mise en œuvre des politiques et pratiques. Des approches méthodologiques plus strictes, la participation d'un plus grand nombre de jeunes à des projets de recherche pertinents dans le domaine de la jeunesse et la coopération avec les chercheurs dans toutes les étapes de l'élaboration des politiques et des pratiques, depuis l'analyse des besoins et la définition des questions clés jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation, sont autant de mesures qui permettront de faire avancer ce programme.

7. <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/research>.

8. <https://www.europeansociology.org/research-networks/rn30-youth-generation>.

9. <https://www.isa-sociology.org/en/research-networks/research-committees/rc34-sociology-of-youth/>.

10. <https://www.researchyouth.eu/>.

Lectures complémentaires

Bray J. *et al.* (2014), « [Ethics and Research with Young People in Challenging Contexts](#) », CYCC Network, Halifax, NS.

Chisholm L. *et al.* (2011), « [European Youth Studies – Integrating research, policy and practice](#) », Deliverable 7.1 – M.A. EYS Reader, Innsbruck.

Creswell J. W. (2009), « [Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches](#) », Sage, Thousand Oaks.

Denstad F. Y. (2009), *Youth Policy Manual How to develop a national youth strategy*, Éditions du Conseil de l'Europe.

Commission européenne (2014), « [Regional and Urban Policy – Guidance document on monitoring and evaluation](#) », Bruxelles.

Gambrill E. (2003) « [Evidence-based practice: Sea change or the emperor's new clothes ?](#) » *Journal of Social Work Education* (39), pp. 3-23.

May T. (2001), « [Social Research – Issues, methods and processes](#) », McGraw Hill : Open University Press, 3^e édition.

Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, « [Glossary on youth](#) ».

Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse (2017). Symposium « [Youth policy responses to the contemporary challenges faced by young people](#) ».

Patton M.Q. (2015), [Qualitative Research & Evaluation Methods. Integrating Theory and Practice](#), Sage, Thousand Oaks.

Urban Justice Center (2010), « Community Development Project Research and Organizing Initiative », [Research for Organizing Toolkit Facilitator's Guide and Toolkit](#).



La recherche sur la jeunesse est de plus en plus reconnue comme un guide indispensable pour des politiques et des pratiques efficaces et influentes. Pour rendre ce domaine plus accessible et en assurer une meilleure compréhension, ce court document, rédigé par des membres du Pool de chercheurs européens en matière de jeunesse, coordonné par le Partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe, vise à aider le lecteur à se faire une idée plus précise et immédiate de l'objet, la portée et l'utilité de la recherche sur la jeunesse. Il n'a pas vocation à dresser un état des lieux de la recherche contemporaine sur la jeunesse, ni à présenter des projets dans ce domaine, mais s'attache à répondre tout particulièrement à certaines questions spécifiques, à savoir: Qu'entend-on par « recherche sur la jeunesse ». Quelles sont les influences théoriques de la recherche sur la jeunesse ? Pourquoi avons-nous besoin de la recherche sur la jeunesse ?

Grâce à cette publication, les auteurs espèrent rendre la recherche sur la jeunesse plus accessible et familière à tous les acteurs du secteur de la jeunesse, en Europe et au-delà.

<http://youth-partnership-eu.coe.int>
youth-partnership@partnership-eu.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int

Les États membres de l'Union européenne ont décidé de mettre en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

<http://europa.eu>



EUROPEAN UNION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE